



### **Critères d'obtention :**

Pour bénéficier de la carte scolaire gratuite, je dois :

- Résider sur le territoire de la CUA
- Habiter à plus de 1,2 km de mon établissement scolaire si je suis collégien
- Habiter à plus de 3 km de mon établissement scolaire si je suis lycéen
- Être scolarisé dans l'établissement le plus proche de chez moi (selon les options)
- Pour les élèves des classes Segpa ou sur présentation d'un certificat médical, des dérogations peuvent être demandées.

Après la rentrée, l'établissement fréquenté est vérifié par les équipes Artis. En cas de fraude, la carte scolaire sera suspendue.

Je peux demander ma carte scolaire à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026 puis durant toute l'année scolaire.

Je peux aller chercher par carte en agence à partir de 5 jours ouvrés après avoir reçu ma confirmation de création de carte scolaire par courriel.

En cas de refus, je peux souscrire à un abonnement jeune d'une valeur de 30€ par an (100€ par an si je ne réside pas sur le territoire de la CUA).

### **Tacite reconduction**

Je dois faire une nouvelle demande en cas de première inscription, d'un redoublement ou d'un changement de situation (nouvelle adresse de domicile, fréquentation d'un nouvel établissement scolaire, ...). Dans le cas contraire, ma carte scolaire est reconduite automatiquement chaque année (pour 4 ans au collège à partir de la 6<sup>ème</sup> et pour 3 ans au lycée à partir de la seconde).

### **Validation de la demande par l'établissement scolaire**

A l'automne, le certificat de scolarité vous sera demandé, en cas de fraude ou d'absence d'envoi, la carte scolaire sera suspendue.

### **Contact**

- Sur le site bus-artis.fr, rubrique « Nous Contacter »

- Agence commerciale Artis place Foch de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 10h à 17h le vendredi
- Par téléphone au 0 800 730 488 du lundi au samedi de 7h à 19h30

### **Tarifs**

La carte scolaire est gratuite. En cas de refus, je peux souscrire à un abonnement jeune d'une valeur de 30€ pour une année (100€ par an si je ne réside pas sur le territoire de la CUA).

### **Lignes accessibles avec la carte scolaire**

Avec la carte scolaire, je peux prendre toutes les lignes du réseau Artis (régulières et scolaires) pour un aller-retour en période scolaire.

Si je veux voyager en illimité sur le réseau Artis, je peux acheter un abonnement jeune.

### **Gardes alternées**

La double demande n'est pas nécessaire dans la mesure où une seule carte est créée par enfant.